

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

20 décembre 2010	Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 20 décembre 2010 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault ainsi qu'une citoyenne sont aussi présents.
Absence	Le conseiller Richard Désourdy est absent.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Réal Pelletier ouvre la séance et le sujet à discuter est le suivant :

1. Adoption des prévisions budgétaires 2011

10-12-302

1. **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010**

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Serge Courchesne  
et résolu

**QUE :** le budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2011, soit adopté tel que déposé à la présente séance soit :

**RECETTES :**

Taxes :	1 183 764
Tenant lieu de taxes :	35 170
Autres recettes locales :	299 778
Transferts :	461 220
Surplus accumulé :	419 103
<b>TOTAL :</b>	<b>2 399 035</b>

**DÉPENSES :**

Administration générale :	324 521
Sécurité publique :	393 841
Transport :	392 217
Hygiène du milieu :	225 102
Urbanisme & mise en valeur :	47 203
Loisirs et culture :	94 005
Frais de financement :	48 494
Remboursement en capital :	300 000
Activités d'investissement :	573 652
<b>TOTAL :</b>	<b>2 399 035</b>

**ADOPTÉ**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monique Dupuis : Une immobilisation est un actif et non une dépense...

10-12-303

2. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Serge Courchesne  
et unanimement résolu

**QUE :** la séance soit levée à 19h50.

**ADOPTÉ**

---

**DIRECTRICE GÉNÉRALE**  
Jacqueline C. Chisholm

---

**MAIRE**  
Réal Pelletier

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

20 décembre 2010	Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 20 décembre 2010 à 20h00, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault ainsi qu'une citoyenne sont aussi présents.
Absence	Le conseiller Richard Désourdy est absent.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Réal Pelletier ouvre la séance et les sujets à discuter sont les suivants :

1. Comptes à payer
2. Approbation des salaires 2011
3. Résolution avisant le M.T.Q. d'un projet de Centre Information Touristique au 88 Route 133 (copie de la résolution à envoyer à : Messieurs Yvan Roy et Robert Paquin et Madame Lyne Boissonneau, tous du M.T.Q.)
4. Politique de Gestion Contractuelle
5. Horaire 2011 pour la collecte des déchets et du recyclage
6. Garantie de refoulement des égouts

**1. COMPTES À PAYER**

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

**LISTE DES COMPTES À PAYER EN DÉCEMBRE 2010 :**

C1000847	Colette Litjens	405.64
C1000848	Luc Marchessault	567.50
C1000849	Jacques Pelletier	120.00
C1000850	Réal Pelletier	454.82
C1000851	Clément Galipeau	196.50
C1000852	M.R.C. de Brome-Missisquoi	2 652.22
C1000853	Pétroles Dupont inc.	4 923.53
C1000854	Propane du Suroît	427.71
C1000855	Aquatech société de gestion de l'eau	1 364.16
C1000856	Graymont (Qc) inc.	1 039.89
C1000857	Les éditions Juridiques FD	73.50
C1000858	Jacques Benoit	241.63
C1000859	Claude Joyal inc.	80.40
C1000860	L.Bourgea & Fils inc.	848.77
C1000861	J.O. Lévesque Ltée	160.68
C1000862	Martech inc.	36.12
C1000863	Denis Larocque enr.	205.02
C1000864	MotoSport G & L enr.	4.79
C1000865	Pierre de Beaumont A.G.	592.59
C1000866	Services sanitaires G. Campbell inc.	327.33
C1000867	Pharmacie Maryse Lorrain	57.91
C1000868	Location Florabec inc.	19.78
C1000869	Patrice Fontaine	100.00
C1000870	Bock inc.	3 391.16
C1000871	Restaurant chez Pépé	177.18
C1000872	Groupe Maska inc.	189.49
C1000873	Würth Canada Ltée	22.51
C1000874	CSE Incendie et sécurité inc.	385.00
C1000875	Francis Picard	194.72
C1000876	Boutique du Plongeur (Triton) Ltée	1 069.89
C1000877	Sani-Eco inc.	437.12
C1000878	Pioneer Products	1 347.81
C1000879	Magasin General Pike-River	133.70
C1000880	Lamothe Énergie	156.00
C1000881	Marielle Cartier	65.00
C1000882	Joël Gendreau	118.00
C1000883	Nicolas Desautels	56.44
<b>Total des comptes payés</b>		<b><u>22 644.51 \$</u></b>

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale

10-12-304 Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu

**QUE :** les comptes ci hauts mentionnés au montant de 22 644.51 \$ soient acceptés et payés.

**ADOPTÉ**

10-12-305 2. APPROBATION DES SALAIRES 2011

Il est proposé par Serge Courchesne  
appuyé par Daniel Boucher  
et résolu

**QUE :** le salaire des employés de la Municipalité pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, soit établi comme suit :

Jacqueline C. Chisholm	45 695.75 \$/année
Luc Marchessault	49 500.00 \$/année
Mélanie Bélisle	15.40 \$/heure
Monette Poirier	12.09 \$/heure
Jacques Pelletier	16.87 \$/heure
Francine Goulet	14.43 \$/heure
Grant Symington	5 050.00 \$/année

Pompiers volontaires :

Débutants	15.00 \$/heure
Pompiers 1	18.00 \$/heure
Capitaine	19.00 \$/heure
Assistant-Chef	19.00 \$/heure
Chef	20.00 \$/heure

Premiers répondants 16.00 \$/heure

Autres employés 15.05 \$/heure

**QUE :** les congés fériés pour Jacqueline C. Chisholm, Luc Marchessault et Mélanie Bélisle soient :

Le Jour de l'An  
Le lendemain du Jour de l'an  
Le Vendredi Saint  
Le Lundi de Pâques  
La Fête de Dollard  
Le 24 juin  
Le 1<sup>er</sup> juillet ou si cette date tombe un dimanche, le 2 juillet  
La Fête du travail  
La Fête de l'Action de Grâces  
Noël  
Le lendemain de Noël

Les Fêtes proclamées par le gouvernement fédéral ou provincial ou par la Municipalité.

Cinq (5) jours ouvrables de congés de maladie par période de douze mois qui sont non cumulatifs.

**QUE :** les congés fériés pour les autres employés soient selon les normes du travail.

**QUE :** Jacqueline C. Chisholm bénéficie de quatre (4) semaines de vacances.

**QUE :** Mesdames Christiane Dubé et Arlette Arpin soient rémunérées 15\$ chacune pour le nettoyage de la salle communautaire après une location, et 12\$ de l'heure pour du grand ménage.

**ADOPTÉ**

10-12-306

3. RÉSOLUTION AVISANT LE M.T.Q. D'UN PROJET DE CENTRE INFORMATION TOURISTIQUE AU 88 ROUTE 133 (COPIE DE LA RÉSOLUTION À ENVOYER À : MESSIEURS YVAN ROY ET ROBERT PAQUIN ET MADAME LYNE BOISSONNEAU, TOUS DU M.T.Q.)

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu

QUE : la municipalité réitère sa demande au Ministère des Transports du Québec concernant le besoin d'implanter un Centre d'information Touristique sur les propriétés du Ministère adjacentes au poste frontalier de la Route 133 (qui deviendra l'autoroute 35).

ADOPTÉ

10-12-307

4. POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

Il est proposé par Daniel Boucher  
appuyé par Clément Galipeau  
et résolu

QU' : une « politique de Gestion Contractuelle » soit adopté telle que présentée aux membres du Conseil municipal;

QUE : celle-ci soit publiée sur le site internet de la municipalité.

ADOPTÉ

(voir « POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE » en annexe)

10-12-308

5. HORAIRE 2011 POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS ET DU RECYCLAGE

Il est proposé par Marielle Cartier  
appuyé par Daniel Boucher  
et résolu

QUE : l'horaire 2011 pour la collecte des déchets et du recyclage présenté aux membres du Conseil municipal soit accepté tel que présenté;

QUE : celui-ci soit publié sur le site internet de la municipalité.

ADOPTÉ

6. GARANTIE DE REFOULEMENT DES ÉGOUTS

Étant donné le règlement no.45-03 obligeant les propriétaires à installer une soupape de sûreté, les membres du Conseil décline l'offre de protection de refoulement des égouts par Chapdelaine Assurances.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monique Dupuis : Centre Information Touristique, est-ce que les gens sont autorisés à aller au sanctuaire par là?  
Est-ce que l'horaire de la collecte des déchets sera diffusé sur le site web?

10-12-309

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge Courchesne  
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 20h30.

ADOPTÉ

---

DIRECTRICE GÉNÉRALE  
Jacqueline C. Chisholm

---

MAIRE  
Réal Pelletier